

Lors de la 67e session du Comité International Olympique, cinq nouveaux membres ont été élus à l'unanimité. Nous publions une notice de présentation sur chacun d'entre eux.



Dr Agustin
ARROYO YEROVI

Equateur

L'éclectisme sportif du Dr Agustin ARROYO n'est pas un vain mot : A onze ans, il remporte les "Gants d'or". Il demeure un fervent adepte des sports de combat, lutte, judo, (en 1960, meilleur judoka de l'année) nageur, joueur de tennis de table, cavalier, haltérophile, tireur. En outre, il gagna divers trophées dans d'autres disciplines - gymnastique, athlétisme, escrime, volleyball.

Tout en pratiquant intensément le sport, le Dr Agustin ARROYO préside les destinées de nombreuses Fédérations sportives équatoriennes : lutte, haltérophilie, judo, tir. Il fonda en Colombie les Fédérations de lutte et d'haltérophilie. En 1964, le Comité Olympique Equatorien l'appelait à sa présidence. En décembre dernier, les membres de ce Comité ont décerné à celui qui restera le premier membre du Comité International Olympique pour l'Equateur, la "Grand Gruz Olympica".

Fils de l'ancien président de la République équatorienne, Carlos Alberto ARROYO del Rio, il étudia les sciences sociales et la philosophie et avant d'entrer au barreau, il fut reçu Docteur en Droit Civil et Canonique. Juriste, industriel et entrepreneur, parmi ses innombrables obligations le Dr ARROYO a toujours accepté les diverses missions dont le chargeaient les autorités de son pays. Il fut ainsi, par exemple, attaché civil à l'Ambassade de l'Equateur à Washington.

M. Dorn y de ALSUA fut le seul membre équatorien précédant le Dr ARROYO au Comité International Olympique de 1919 à 1929.

* * *



José BERACASA A.

Vénézuela

La disparition de Julio BUSTAMANTE, si cruellement ressentie par tous les membres du Comité International Olympique, sera atténuée par la récente élection de l'un de ses proches compagnons qui l'aïda à créer et à développer le mouvement olympique vénézuélien, José BERACASA.

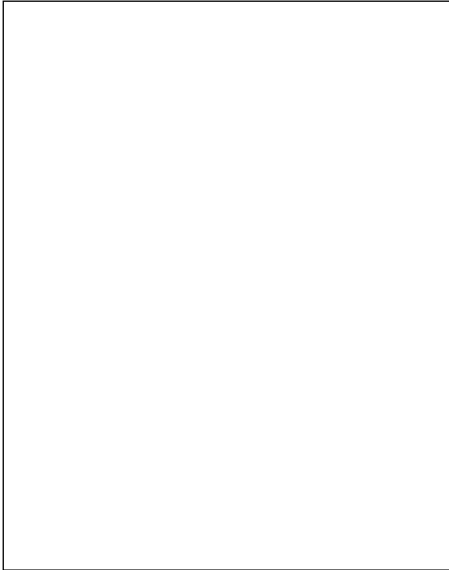
En effet, José BERACASA, alors âgé de 27 ans, entra au Comité olympique vénézuélien dès sa fondation en 1935. Il en de-

vint président en 1944 et le resta. En 1938, il remportait le titre de champion national de basketball. Il reste très attaché à ce sport d'équipe et particulièrement à la Fédération vénézuélienne de basketball dont il est le fondateur.

Très rapidement, il ressentit la nécessité de porter ses efforts sur le développement des échanges sportifs internationaux. Il apporte son concours à la création de l'Organisation Sportive Pan-Américaine (ODEPA), dont il est aujourd'hui le second vice-président. Il préside l'Organisation Sportive de l'Amérique Centrale et des Caraïbes (ODECABE). Enfin il est membre du Conseil sportif bolivarien.

Ces activités de dirigeant actif sont menées de front avec celles que connaissent tous les hommes d'affaires. José BERACASA dirige 21 sociétés affiliées à la "J.M. Benaroch y Cia Sucre", une banque et une compagnie d'assurances. Une passion vient compléter les heures qui pourraient demeurer libres dans son emploi du temps : l'élevage des chevaux et les sports équestres.

* * *



Docteur

ABDEL HALIM MOHAMED

Soudan

Le Soudan, lui aussi, compte pour la première fois parmi les siens un "cardinal" de l'Olympisme. Il s'agit d'un éminent médecin cardiologue, le Dr Abdel Halim Mohamed.

Docteur en médecine depuis 1933, il dirigea l'hôpital-civil de sa ville natale, Omdurman, puis l'hôpital d'enseignement de Khartoum. Il présida l'Association soudanaise médicale de

1949 à 1964 et le Conseil de l'Université de Khartoum de 1956 à 1960. Il fut élu membre actif du Conseil de l'Ordre des Médecins en 1962. Ecrivain, il publia diverses oeuvres notamment sur des sujets médicaux.

Grande figure dirigeante du football africain, le Dr Abdel Halim Mohamed reste le président de la Fédération soudanaise de football depuis 1939. Sous sa direction, le ballon rond eut la faveur de toute une jeunesse; il organisa la première Coupe des Nations africaines (1957). La Confédération africaine le chargea de la représenter au sein du Comité exécutif de la Fédération internationale de football association (1958-1962). Enfin, il fut le président du Comité olympique soudanais et en 1958, il prépara la 3e réunion des Comités olympiques arabes.

Membre du Conseil suprême de l'Etat de la République du Soudan, il abandonna cette importante fonction en 1965 pour d'une part retrouver la pratique médicale comme médecin-consultant au Ministère de la santé et, d'autre part, pour accentuer ses efforts en faveur du sport africain.

* *
*



HAMENGGU BUWONO IX Sultan de Jogjakarta

Indonésie

Conscient de ce qu'à la veille de l'indépendance de son pays, des associations sportives pourraient former le noyau d'un corps sportif indonésien, S.A. le Sultan Hamengku Buwono IX s'est consacré très tôt à la mise en place de structures permettant l'essor de la pratique sportive parmi la jeunesse universitaire et intellectuelle.

Etudiant à la Faculté des études indonésiennes de l'université de Leyde où il pratiqua le football, le hockey, l'équitation et le tir, il quitta la Hollande pour succéder à son père. Il est intronisé Sultan de Jogjakarta en 1940. Dix ans plus tard, celui qui sera le premier membre du Comité International Olympique pour l'Indonésie contribue à la création du Comité olympique national et en assume la première présidence.

Depuis lors, si l'Indonésie participe régulièrement à toutes les fêtes olympiques, le mérite lui en revient. Artisan de la création des Jeux asiatiques en 1951, il préside la fédération de ces Jeux de 1959 à 1962, date à laquelle il en devient président d'honneur. Le Conseil national des Sports d'Indonésie, lequel sans être un organe gouvernemental constitue le pilier sur lequel prend appui le Comité olympique indonésien, a vu le jour le 31 décembre 1967. Qui mieux que le Sultan Hamengku Buwono IX pouvait le diriger ? Il en fut élu président à l'unanimité.

* * *



René RAKOTOBÉ

Madagascar

"La loi, le service de l'Etat et le développement du mouvement sportif", tels sont les chemins arpentés par René RAKOTOBÉ, premier Malgache devenu membre du Comité International Olympique.

La formation universitaire qu'il reçut dans les Facultés de droit de Paris et d'Alger lui permettra d'assumer les plus hautes responsabilités juridiques : juge à la Cour suprême. Par-

lementaire dès 1958, il présida l'Assemblée nationale puis le Congrès du Parlement à l'occasion de l'élection du premier président de la République de Madagascar. Ministre de la justice, il devait quitter cette charge en 1960 pour présider le Conseil supérieur des institutions.

Quatorze ans après avoir été champion scolaire d'athlétisme en 1936, il atteint la finale du championnat national de tennis. Ses hautes qualités d'organisateur et sa parfaite connaissance sportive ont bénéficié à la Fédération malgache de judo, puis au Comité olympique malgache. En présidant ces deux organismes, son esprit olympique s'est révélé.

*

*

*